



Mission régionale d'autorité environnementale
Normandie

Inspection générale de l'environnement
et du développement durable

Rouen, le 13/05/2025

Mission régionale d'autorité environnementale
de Normandie

Affaire suivie par : Noël JOUTEUR

Tel : 01 40 61 79 02

Courriel : noel.jouteur@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Modification du zonage d'assainissement des eaux usées des communes de Basly, Bény-sur-Mer et Fontaine-Henry (14) - Décision de la mission régionale d'autorité environnementale dans le cadre d'un examen au cas par cas

Monsieur le président,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la décision de la mission régionale d'autorité environnementale après examen au cas par cas concernant le projet de modification du zonage d'assainissement des communes de Basly, Bény-sur-Mer et Fontaine-Henry, porté par le syndicat mixte d'assainissement de la région de Thaon.

Cette décision est mise en ligne sur le site internet des missions régionales d'autorité environnementale (rubrique MRAe Normandie), accessible depuis le lien suivant : www.mrae.developpement-durable.gouv.fr

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la mission régionale
d'autorité environnementale,
Le membre délégué

Noël JOUTEUR

Syndicat mixte d'assainissement de la région de Thaon

A l'attention de Monsieur le président

1 place Bud-Hannam Mairie de Basly

14610 Basly

Copie à : - Préfecture du département du Calvados
- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie
- Direction départementale des territoires et de la mer du Calvados